

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 6 mars 2015

Le six mars deux mille quinze, à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Andrezé se sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Jean-Yves ONILLON, Maire.

Secrétaire de séance : Brigitte POHU

Etaient présents : Jean-Yves ONILLON, Maire, Olivier DUPAS, Dolorès AUGER, Jean-Yves CAILLEAU, Marie-Juliette TANGUY, Serge COUSSEAU, adjoints, Brigitte POHU, Anne BOURCHENIN, Luc MARTIN, Dominique GOURDON, Jean-Luc BOSSOREIL, François-Xavier LECLERC, Magalie ANISIS, Sandrine NDIAYE, Sabrina RETHORE, Jérémy THOMAS, Céline LAURENDEAU

Absents excusés : Eloïse LARDEUX qui a donné pouvoir à Sandrine NDIAYE, Jean-Claude MORINIERE qui a donné pouvoir à Marie-Juliette TANGUY

→ Désignation du secrétaire de séance

Brigitte Pohu est nommée secrétaire de séance.

→ Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 6 février

Le compte-rendu de la réunion du 6 février est approuvé à l'unanimité.

→ Comptes rendus des commissions communales

- Commission « Espaces publics »

Travaux rue des Mauges :

La rue des Mauges sera réouverte à la circulation à partir de la semaine 12. Les travaux de finition seront terminés au plus tard fin mai 2015.

- Commission « Sports »

Olivier Dupas rappelle la compétition « Tir Campagne » (tir à l'arc) organisée par l'association Tir à l'Arc Choletais le dimanche 12 avril sur le site de la Morinière.

- Commission « Communication »

Dolorès Auger donne le résultat du concours photos : 16 participants avec 70 photos. Le jury s'est réuni le vendredi 27 février pour délibérer sur les lauréats. Les photos seront tirées en grand format et seront ensuite installées à différents lieux stratégiques de la commune.

→ Vote des subventions aux associations sportives, culturelles et scolaires

Associations sportives :

M. Olivier Dupas, adjoint aux sports, présente la proposition de sa commission pour l'attribution des subventions aux associations sportives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à bulletin secret, par 19 voix « Pour »,

- **APPROUVE** les subventions aux associations sportives, pour un montant total de 6 400 €.

Associations culturelles :

Mme Dolorès Auger, adjointe aux affaires culturelles et communication, présente la proposition de sa commission pour l'attribution des subventions aux associations culturelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à bulletin secret, par 19 voix « Pour »

- **APPROUVE** les subventions aux associations culturelles, pour un montant total de 6 734 €.

Associations scolaires :

Mme Marie-Juliette Tanguy, adjointe aux affaires scolaires, présente la proposition de sa commission pour l'attribution des subventions aux associations scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à bulletin secret, par 17 voix « Pour » et 2 bulletins « Blanc »,

- **APPROUVE** les subventions aux associations scolaires, pour un montant total de 9 804.50 €.